

Pour qu'alimentation rime avec sécurité dans le Pacifique



PROJET

Cadre d'action sur la
sécurité alimentaire dans le Pacifique
2011 - 2015

CHAMP D'APPLICATION

Le présent projet de cadre d'action a été formulé en réponse à un appel à l'action sur la sécurité alimentaire lancé par des responsables du Pacifique au 39ème Forum des îles du Pacifique qui s'est tenu à Nioué les 19 et 20 août 2008. Les pays et les territoires couverts par le présent document sont les Samoa américaines, les Iles Cook, les Iles Fidji, la Polynésie française, le Guam, Kiribati, les Îles Marshall, les États fédérés de Micronésie, Nauru, la Nouvelle-Calédonie, Nioué, le Commonwealth des îles Mariannes du Nord, les Palaos, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, les Îles Salomon, Tokélaou, les Tonga, Tuvalu et le Vanuatu. Normalement, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, d'autres pays et partenaires du développement apporteront une aide précieuse lors de la formulation et de la mise en oeuvre de ce cadre d'action.

PRÉPARATION DES DOCUMENTS

Les thèmes, les stratégies et les actions présentés dans ce projet de cadre d'action ont été formulés à l'issue de consultations techniques et de plusieurs sommets de l'alimentation organisés au niveau national. Les discussions se poursuivront pendant le Sommet océanien de l'alimentation qui aura lieu du 21 au 23 avril 2010 à Port Vila (Vanuatu). Le groupe de travail océanien sur la sécurité alimentaire, composé de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), du Global Health Institute (GHI) (Sydney West Area Health Service), du Secrétariat du Forum des îles du Pacifique (PIFS), du Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS), du Fond de l'Organisation des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a assuré la coordination des travaux d'élaboration du cadre d'action.

Pour qu'alimentation rime avec sécurité dans le Pacifique

La sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active (Sommet alimentaire mondial, 2009).

RÉSUMÉ

Le présent document explique la démarche du Pacifique pour garantir la sécurité alimentaire. Son objectif est de soutenir les pays du Pacifique dans leurs efforts pour permettre à tous leurs citoyens d'avoir, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive. Cette démarche nous rapproche de notre concept des « îles-santé » et contribue à la réalisation du « Plan Pacifique »

Traditionnellement, les îles garantissent la sécurité alimentaire en préservant durablement les pratiques agricoles et de pêche et en s'appuyant sur les aliments de base locaux tels que les racines et les tubercules, les bananes et les fruits à pain. Plus récemment, les aliments importés ont permis de contribuer à la sécurité alimentaire en répondant à la demande croissante pour une plus grande quantité et une plus large variété d'aliments. Toutefois, l'évolution de l'offre et de la demande en matière d'aliments met davantage en péril la sécurité alimentaire et cette menace se reflète sur la santé des populations du Pacifique.

La sécurité alimentaire est tributaire d'un ensemble complexe de facteurs. Le lait maternel est la base même de la sécurité alimentaire pour les nourrissons, mais le nombre des femmes qui allaitent reste faible, et est même en baisse dans certains pays. Si les importations ont contribué à la



sécurité alimentaire en rendant davantage d'aliments disponibles, elles la mettent également en péril en offrant aux populations des aliments moins chers et de qualité médiocre. Les aliments bon marché font concurrencer aux aliments produits localement et augmentent la dépendance à l'égard des fournisseurs étrangers. Les aliments de faible qualité nutritive (teneur élevée en calories mais faible en vitamines et en sels minéraux) contribuent aux taux élevés de diabète, de cardiopathies, d'accidents vasculaires cérébraux et de cancer. Avec la faible consommation de fruits et de légumes, ils contribuent également à des carences en vitamines et en sels minéraux. Qu'ils soient produits localement ou importés, les aliments sont parfois insalubres (pas frais ou contaminés) et peuvent être à l'origine de toxi-infections alimentaire et, tant au niveau national qu'à l'échelon régional, ils compromettent ainsi la capacité des produits du Pacifique à répondre aux normes d'exportation.

L'environnement et les crises économiques ont aussi une incidence sur la sécurité alimentaire. Avec le changement climatique, on s'attend à une accélération de la vitesse maximale des cyclones tropicaux (jusqu'à 20 %), la variation des précipitations déstabilise les terres cultivées (70 % de la surface cultivée est arrosée par les pluies), les terres agricoles sont endommagées, les zones côtières sont inondées, l'eau douce est salinisée, les bans de thon



se déplacent (loin des zones d'exclusivité du Pacifique) et les maladies et les risques sanitaires (dengue, ciguatera) sont en augmentation. Les crises économiques liées par exemple à la flambée récente des prix des denrées alimentaires et du carburant entraînent une réduction du budget des ménages qui ont plus de difficultés à acheter la nourriture, particulièrement dans les zones urbaines de plus en plus étendues où il est difficile de disposer de terrains pour le jardinage.

Il est urgent de prendre des mesures pour influencer les politiques, l'environnement, les organisations et les individus qui contribuent à la sécurité alimentaire. Il n'est pas réaliste d'envisager le retour à un mode de subsistance qui permettrait de nourrir toute une population. Toutefois, la production locale doit demeurer au coeur du système alimentaire et il faut soutenir et préserver la capacité des agriculteurs et des pêcheurs à vendre leurs produits localement et sur les marchés régional et international. Il est indispensable de développer et d'investir dans des méthodes d'agriculture durables et de développer la capacité des agriculteurs à résister aux changements environnementaux et à s'y adapter. De même, un commerce international bien géré et favorable à la santé, dans les exportations comme dans les importations, est indispensable pour préserver la sécurité alimentaire. Des mesures doivent être prises pour améliorer la qualité nutritionnelle des produits importés et pour moderniser le système de sécurité alimentaire afin qu'il puisse effectivement tenir son rôle de protecteur. L'industrie alimentaire, qu'elle soit implantée à l'intérieur ou à l'extérieur du Pacifique, peut contribuer de façon significative à améliorer la qualité nutritionnelle des aliments disponibles grâce à la diversification des produits et à leur reformulation (réduction de leur teneur en sel et enrichissement en nutriments par exemple).

Le présent cadre d'action présente six thèmes relatifs à l'amélioration de la sécurité alimentaire. Son but est d'aider à guider les futures actions, les orientations politiques et les décisions de financement en matière de : direction et coopération, cadres de réglementation, application et respect des normes, collaboration entre secteurs public et privé, développement et pérennisation de la production, transformation et négoce d'aliments sains et nutritifs produits localement, protection des nourrissons et des groupes vulnérables et enfin système d'information sur la sécurité alimentaire.

Le **Thème 1** reconnaît qu'un gouvernement travaillant seul ne peut garantir la sécurité alimentaire. Les services de santé à eux seuls ne suffisent pas à améliorer la situation nutritionnelle. Sous l'égide des gouvernements, tous les secteurs et organismes jouent un rôle important dans les efforts déployés pour assurer la sécurité alimentaire. Les principaux acteurs sont notamment la société civile, les secteurs de l'industrie alimentaire et du commerce, de l'agriculture et de la pêche, de la santé et de l'éducation, des organismes régionaux et les partenaires donateurs ou apportant une assistance. Ce thème présente une structure de direction et différentes formes de coopération entre secteurs pour instaurer de solides partenariats nationaux et régionaux et relever ainsi les enjeux actuels et futurs de notre système alimentaire. Il est destiné à servir de canal par lequel tous les partenaires pourront effectivement s'engager pour surmonter les difficultés de coordination et de communication et l'insuffisance de ressources auxquelles nous faisons face.

Le **Thème 2** reconnaît que les partenariats et la collaboration entre les secteurs public et privé sont importants pour la formulation, la mise en oeuvre et l'application des cadres législatifs portant sur l'alimentation. Des systèmes de contrôles alimentaires doivent être élaborés et développés pour assurer la qualité et la sécurité des aliments proposés aux consommateurs. Les entreprises privées du secteur alimentaire et les agriculteurs ont besoin d'une assistance pour apprendre à se conformer aux impératifs réglementaires et prendre des mesures volontaires.

Il sera possible de renforcer la sécurité alimentaire lorsque l'on aura amélioré durablement la disponibilité, la stabilité et l'utilisation de denrées alimentaires produites localement et l'accès à ces denrées. Le **Thème 3** reconnaît cette contribution primordiale.

Le **Thème 4** reconnaît le rôle important de toutes les personnes contribuant à l'amélioration de la sécurité alimentaire. Une attention particulière est portée aux besoins des nourrissons et des groupes vulnérables. Tous les acteurs doivent être conscients de l'impact de leurs activités sur les nourrissons et les groupes vulnérables et doivent prendre les mesures appropriées pour garantir leur protection.

Le **Thème 5** reconnaît que tous les secteurs et les organismes ont la responsabilité d'informer les consommateurs et de rendre les populations autonomes pour qu'elles soient capables de prendre des décisions éclairées au sujet des aliments. Il faut bien comprendre la voie de causalité en matière de sécurité alimentaire, promouvoir des options saines et mettre en place des changements environnementaux appropriés pour qu'il soit facile, agréable et excitant de faire des choix favorables à la santé.

Et pour finir, le **thème 6** reconnaît la nécessité de disposer d'informations rigoureuses fondées sur des données factuelles. Nous devons mieux appréhender la diversité des problèmes de sécurité alimentaire qui se posent dans le Pacifique. Nous disposons souvent d'informations instructives qui

peuvent nous aider à améliorer la sécurité alimentaire, mais ces nouvelles connaissances sont rarement partagées ou ne sont pas reliées utilement à d'autres informations. Le présent cadre d'action propose la constitution d'un ensemble commun d'indicateurs de sécurité alimentaire qui pourront permettre le suivi et l'évaluation des progrès accomplis. Il propose une méthode de collecte et de diffusion en temps voulu et à grande échelle d'idées neuves et d'initiatives nouvelles porteuses d'effet. Tous les acteurs du système alimentaire ont besoin de recevoir en temps utile des informations sur ce qui se passe dans tous les aspects de la sécurité alimentaire pour parvenir à progresser dans ce domaine. Il faut espérer qu'à l'avenir, les mesures prises en matière de sécurité alimentaire seront prises en compte dans les indicateurs de croissance économique et aideront à associer croissance économique à santé et bien-être

La nourriture est au coeur de la vie du Pacifique. Les réponses aux défis auxquels nous sommes confrontés ne sont pas toutes apparentes. Toutefois, si l'on peut constituer des partenariats plus solides et acquérir de l'expérience dans l'amélioration de la sécurité alimentaire, nous serons mieux préparés à protéger cette précieuse ressource, aujourd'hui et dans le futur. Il faut espérer que le Sommet océanien de l'alimentation et le présent document dynamiseront le débat sur la sécurité alimentaire et inciteront à la création de solutions innovantes.

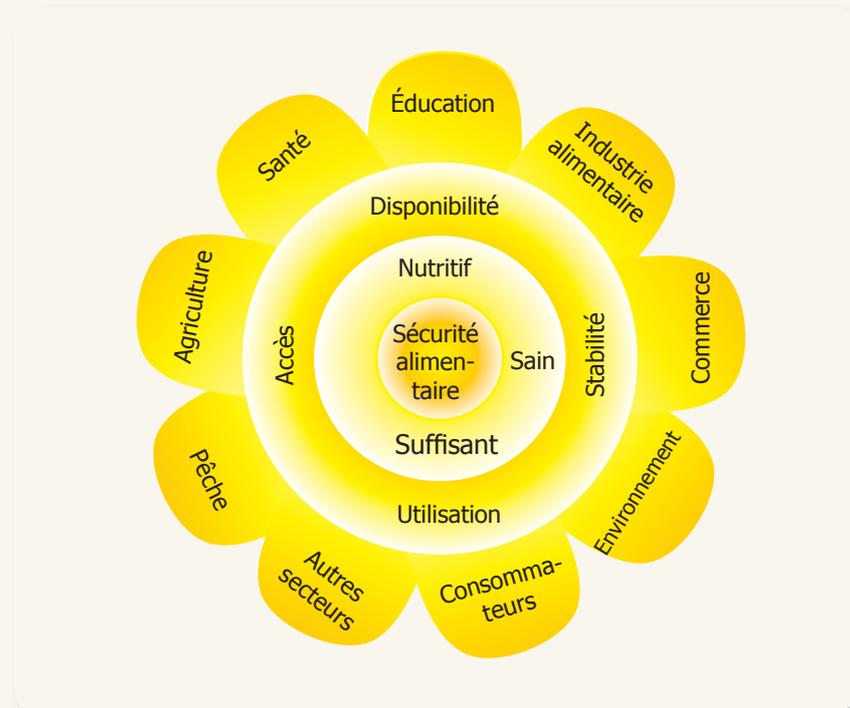
HISTORIQUE

La sécurité alimentaire est un problème fondamental de santé et de développement dans le Pacifique. Différents facteurs opérant à des niveaux multiples obligent à une remise en question de la capacité des pays du Pacifique à assurer la sécurité alimentaire. Au niveau macroéconomique, la mondialisation, la croissance démographique, l'urbanisation et le changement climatique rendent difficile la disponibilité et l'accès à une nourriture suffisante, saine et nutritive. En outre, les politiques nationales et régionales en matière d'agriculture, d'environnement, de commerce et de santé ont un impact sur les prix des denrées alimentaires, la production locale d'aliments, les aliments importés, sur les normes applicables à la nutrition et sur la publicité sur les aliments, sur l'étiquetage et la commercialisation des denrées alimentaires. Au niveau microéconomique, les déterminants sociaux tels que les revenus des ménages ont un impact sur l'accès aux aliments, l'environnement médiatique influe sur la connaissance des aliments et sur la perception du caractère acceptable et/ou de l'intérêt du choix de tel ou tel aliment. Ces facteurs interagissent pour déterminer quels aliments sont obtenus et consommés, et cela se répercute finalement sur les résultats obtenus en matière de santé et de développement.

MODÈLE CONCEPTUEL DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DANS LE PACIFIQUE

La fleur ci-dessous (Figure 1) est un modèle conceptuel de sécurité alimentaire dans le Pacifique. La sécurité alimentaire est assurée quand toutes les personnes ont accès, à tout moment, à une nourriture suffisante, saine et nutritive. Cet accès à une nourriture suffisante, saine et nutritive dépend de la disponibilité des aliments (y a-t-il de la nourriture ?), de l'accessibilité des aliments (les aliments peuvent-ils être achetés ou cultivés ?), de la stabilité (y a-t-il un risque de ne plus avoir accès à la nourriture du fait d'une crise économique ou environnementale ?) et de l'utilisation des aliments (les aliments peuvent-ils être utilisés pour répondre aux besoins énergétiques (sont-ils nutritifs ?) et de la santé (sont-ils sains ?) et préfère-t-on des choix plus sains ?). Ces facteurs sont à leur tour influencés par les multiples secteurs, groupes et environnements qui influent sur l'offre et la demande en matière d'aliments. Pour assurer la sécurité alimentaire, tous les secteurs et tous les groupes doivent travailler ensemble.

Figure 1 : Modèle conceptuel de sécurité alimentaire dans le Pacifique



La sécurité alimentaire dans le Pacifique est menacée

Traditionnellement, les îles garantissent la sécurité alimentaire en préservant durablement les pratiques agricoles et de pêche et en s'appuyant sur les aliments de base locaux tels que les racines et les tubercules, les bananes et les fruits à pain. Plus récemment, les aliments importés ont permis de contribuer à la sécurité alimentaire en répondant à une demande croissante pour une plus grande quantité et une plus large variété d'aliments. Pourtant, la sécurité alimentaire dans le Pacifique est menacée.

Le changement climatique et notamment des catastrophes naturelles plus fréquentes et plus intenses et une évolution dans l'adéquation des terres et de l'eau pour l'agriculture et la pêche affaiblissent la capacité des pays et des territoires du Pacifique à préserver durablement la production alimentaire locale.

Les importations de denrées alimentaires bon marché (riz, blé), de qualité médiocre (poitrine de mouton, croupions de dinde) ou pratiques (le prêt-à-manger) font désormais concurrence aux produits nationaux (les cultures de racines) qui représentent souvent des coûts de production plus élevés et sont moins faciles à stocker et à préparer. La dépendance croissante des importations pour satisfaire à la demande d'aliments a accentué la fragilité du Pacifique face aux niveaux de prix des aliments et du carburant¹. On a constaté ces dernières années une forte hausse du prix des aliments. Bien que ces prix aient baissé depuis, ils restent dans la réalité généralement supérieurs de 19 % à qu'ils étaient deux ans auparavant, même en tenant compte de l'inflation. C'est pourquoi de nombreux groupes de population pauvres sont confrontés à des prix plus élevés des aliments, en pleine récession économique mondiale².

Selon les prévisions, les taux de croissance des produits intérieurs bruts (PIB) devraient se maintenir à un niveau bas, voire négatif dans la plupart des pays, en raison des résultats économiques faibles à modérés de l'agriculture. La dépendance croissante des importations de denrées alimentaires est particulièrement préoccupante dans les pays de Polynésie et de Micronésie disposant d'une faible capacité de production agricole et de faibles revenus de l'exportation. Toute hausse de prix des produits alimentaires de base risque d'avoir un impact négatif sur la sécurité alimentaire. Les futures hausses des prix des denrées alimentaires et du pétrole accroîtront probablement la vulnérabilité des pauvres et des ménages à faible revenu. Ce constat est significatif pour un tiers de la population totale du Pacifique vit au dessous des seuils de pauvreté nationaux.

1 Pacific Island Food Security in the 21st Century: Situation, Challenges and Opportunities. Document présenté à la réunion des ministres de l'Agriculture et des Forêts qui s'est tenue à Apia (Samoa).

2 FAO ESA Working Paper No. 09-09: How Much Did Developing Country Domestic Staple Food Prices Increase During the World Food Crisis? How Much Have They Declined? July 2009.

L'urbanisation et la forte croissance démographique (plus de 2 % dans les pays de la Mélanésie) associée à une stagnation de la productivité agricole place les systèmes agricoles existants face à de graves difficultés lorsqu'il s'agit de produire assez de nourriture pour répondre aux besoins des populations en croissance. Par ailleurs, si dans la plupart des pays, les structures coutumières de propriété des terres et les fortes traditions familiales et culturelles fondées sur le don et le partage dans le Pacifique ont constitué un solide filet de sécurité qui a permis de renforcer la sécurité alimentaire au profit des plus vulnérables dans de nombreuses communautés, ces traditions se trouvent aujourd'hui menacées par l'urbanisation, par l'importance croissante de l'économie monétaire et la multiplication des revendications pour des terres compte tenu des mouvements de populations sur les îles et en dehors.

Contrôler la salubrité des denrées alimentaires importées représente également un énorme défi pour les pays et territoires du Pacifique. L'absence de lois, de réglementations et de normes sur la sécurité alimentaire et le manque de moyens pour les faire respecter a abouti à l'importation de denrées alimentaires de mauvaise qualité (défraîchies, abimées et contaminées et produits à faible teneur en vitamines et en sels minéraux et à forte teneur en graisse, en sucre et/ou en sel) qui représentent de graves risques sanitaires pour les consommateurs. Les consommateurs se voient proposer des aliments vendus au-delà de la date de péremption ou qui ont été exposés à des températures extrêmes, avant ou pendant leur distribution dans le Pacifique. Les produits de l'agriculture et de la pêche représentant l'essentiel des exportations du Pacifique, le non-respect des impératifs stricts des marchés d'exportation sur la sécurité alimentaire et sur la qualité a empêché le Pacifique d'exploiter pleinement son potentiel d'exportateur de produits alimentaires.

Dans le Pacifique, le passage des aliments de base traditionnels à des aliments transformés a été exacerbé par les campagnes publicitaires et par les activités promotionnelles et de commercialisation. Ces activités font évoluer les perceptions populaires concernant le caractère acceptable et l'attrait des aliments importés, souvent au détriment des aliments traditionnels à plus forte valeur nutritive. Les experts prévoient que cette évolution et des difficultés externes encore inconnues qui ont une incidence sur le système alimentaire seront préjudiciables à la sécurité alimentaire si des mesures efficaces ne sont pas prises dès maintenant.

Les conséquences sanitaires sont importantes

Le recours croissant à des denrées alimentaires importées, la baisse de la production locale d'aliments, l'incapacité à promulguer et faire appliquer une réglementation et des normes sur la sécurité alimentaire et l'évolution des préférences alimentaires en faveur d'aliments pratiques, bon marché mais faiblement nutritifs nutritionnel exposent les populations du Pacifique au risque de maladies non transmissibles (MNT), de carences en vitamines et en sels minéraux, de malnutrition et de toxi-infections alimentaires.

Les aliments malsains et les habitudes de consommation sont un facteur de poids qui contribue aux maladies chroniques d'origine alimentaire et à la mortalité dans le Pacifique. La consommation d'aliments à forte teneur en graisse et très énergétiques contribue à l'obésité. Avec un taux de 40 % et plus, de nombreux pays du Pacifique enregistrent des prévalences de l'obésité parmi les plus élevées du monde. Les taux d'hypertension sont également élevés dans tout le Pacifique et l'obésité et l'hypertension sont les principaux facteurs de risque du diabète, des cardiopathies, des accidents vasculaires cérébraux et du cancer.

Moins visibles mais tout aussi préoccupantes sont les carences en vitamines et en sels minéraux qui découlent de la forte consommation d'aliments de mauvaise qualité et de la très faible consommation de fruits et légumes. Selon les rapports, l'anémie ferriprive est d'au moins 20 % chez les enfants et les femmes enceintes dans 15 des 16 pays insulaires du Pacifique qui ont fait l'objet d'une enquête³. Pour les nourrissons âgés de zéro à six mois, les problèmes de sécurité alimentaire et nutritionnelle portent sur l'allaitement maternel et les sondages montrent que dès six mois, de nombreux nourrissons ne sont plus nourris exclusivement au sein⁴. En outre, pour les enfants âgés de six à neuf mois, 71 % seulement, en moyenne, ont reçu des compléments alimentaires en temps utile. Les carences en iode et l'avitaminose A continuent de poser un grave problème de santé publique dans le Pacifique⁵.

Enfin, les maladies infectieuses diarrhéiques et parasitaires, dont beaucoup peuvent être attribuées à la consommation d'eau et d'aliments contaminés, restent une cause majeure de morbidité dans de nombreux pays du Pacifique.



3 Rapports STEPS des Fidji, de Nauru, des Samoa américaines, de Tokélaou, des Îles Marshall, des États fédérés de Micronésie (Pohnpei) et de Kiribati.(2005-2010)

4 Résultats d'enquêtes nationales et de l'UNICEF dans les Îles Cook, les États fédérés de Micronésie, les Fidji, Kiribati, Nauru, les Palaos, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les Îles Marshall, les Îles Salomon, les Tonga, le Vanuatu (au cours de la période 1995-2007)

5 WHO Western Pacific Regional Office. FAO/SPC/UNICEF/WHO/PIFS concept paper: A Pacific Food Summit 2010: Facilitating action for a food secure Pacific. WHO, Manila, May 2009.

De graves conséquences économiques

Le Pacifique n'a pas les moyens de supporter les conséquences sanitaires d'une insécurité alimentaire⁶. Les soins aigus contre les maladies non transmissibles coûtent très cher et l'impact économique des invalidités et des décès prématurés, avant 65 ans, est stupéfiant. De plus, en mettant en danger la situation sanitaire et nutritionnelle des populations du Pacifique, l'insécurité alimentaire réduit la productivité et épuise les ressources des gouvernements. Et enfin, l'absence de sécurité alimentaire contribue à alourdir la charge de la pauvreté dans le Pacifique et retarde le développement des pays.

Le risque pour la sécurité alimentaire dans le Pacifique est reconnu au plus haut niveau politique

Lors du 39^{ème} Forum des îles du Pacifique qui s'est tenu à Nioué du 19 au 20 août 2008, les responsables du Forum ont :

« reconnu l'extrême importance du problème de la sécurité alimentaire qui se fait jour qui pose défis pour le bien-être futur des personnes dans la région » et ont « demandé à tous les pays de maintenir des marchés ouverts et, si possible, d'augmenter la production et la fourniture d'aliments sains ».

Les responsables « ont engagé leurs gouvernements respectifs à agir immédiatement pour s'attaquer au problème de la sécurité alimentaire au niveau national et, si possible, régional en prenant une série de mesures dans les secteurs clés que sont l'agriculture, la pêche, le commerce et les transports ».

Appel à action plurisectoriel

La sécurité alimentaire est à la base du concept des « Îles-santé » formulé dans la Déclaration de l'île de Yanuca de 1995. Depuis lors et sur fond d'appel régional et mondial pour un renforcement des actions, les dirigeants et les ministres des pays insulaires du Pacifique avec la FAO, la CPS, l'UNICEF, l'OMS et d'autres organismes ont, indépendamment et conjointement, cherché à agir sur les nombreux facteurs qui déterminent la sécurité alimentaire. Cela nécessite des actions multipartites et plurisectorielles.

En 2007, la réunion des ministres de la santé du Pacifique a appelé à une action urgente contre les maladies non transmissibles qui font peser un lourd fardeau. Il en a résulté la création du cadre océanien de prévention et de lutte contre les maladies non transmissibles (2007) dont a découlé le plan de lutte contre les maladies non transmissibles pour la Région du Pacifique occidental (2008). Les ministres de la santé ont également identifié la nécessité d'une démarche régionale d'enrichissement des aliments et ont demandé l'organisation d'un sommet de l'alimentation régional avec des représentants des secteurs de la santé,

⁶ Khaleghian P. *Noncommunicable Diseases in Pacific Island Countries: Disease burden, economic cost and policy options*. Un rapport préparé par le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique et la Banque mondiale. 2003.

de l'agriculture, du commerce et des finances. En guise de première réponse, une réunion sur le thème « Normes alimentaires pour promouvoir la santé et le commerce équitable dans le Pacifique » a été organisée (Manille 2007). Il a été proposé que des normes alimentaires et les accords commerciaux (notamment l'accord commercial entre les pays insulaires du Pacifique (PICTA), l'accord océanien pour des relations économiques plus étroites (PACER) et les accords passés par l'Organisation mondiale du Commerce (OMC) dans le Pacifique, tiennent compte de la nécessité impérative de réduire la charge des maladies non transmissibles.

L'année suivante, et face à la hausse des prix des denrées alimentaires et du carburant dans le Pacifique, les dirigeants du Forum des îles du Pacifique ont reconnu l'importance vitale de la sécurité alimentaire à l'occasion du 39^{ème} Forum des îles du Pacifique (voir encadré). Il en a résulté plusieurs réunions techniques qui ont permis de déterminer la façon d'adopter les normes du Codex dans le Pacifique, d'instaurer un dispositif d'échange d'informations et d'expertise entre les pays du Pacifique pour la formulation et l'harmonisation des normes alimentaires, et de définir des solutions pour améliorer l'offre alimentaire et réduire ainsi les facteurs de risque de MNT dans le Pacifique. En septembre 2008, la deuxième Conférence régionale des ministres de l'agriculture et des services forestiers a eu lieu à Samoa sur le thème de la sécurité alimentaire, de l'équilibre nutritionnel et de la gestion durable des ressources naturelles. Les ministres ont salué la décision des dirigeants du Forum de privilégier les actions sur la sécurité alimentaire dans le Plan Pacifique et ont réaffirmé leur volonté d'offrir une direction en collaborant avec leurs communautés et les partenaires du développement dans les actions en faveur de la sécurité alimentaire.

Pour ouvrir les canaux de communication avec l'industrie alimentaire, une réunion entre l'industrie alimentaire et le secteur de la santé a été organisée par le Sydney West Area Health Service (SWAHS), en partenariat avec la FAO, la CPS, l'UNICEF et l'OMS (Sydney, 2008) sur les denrées alimentaires importées et transformées. Elle a été suivie d'une réunion qui s'est attachée tout particulièrement à rechercher les possibilités d'enrichissement du riz pour combler les carences en vitamines et en sels minéraux (Sydney, 2009).

En mai 2009, la FAO a organisé à Alofi (Nioué) la huitième réunion des ministres de l'Agriculture du Pacifique Sud-Ouest, et la sécurité alimentaire était inscrite à l'ordre du jour. Cette réunion a été suivie en juin 2009 par le Forum des ministres du Commerce et, en juillet 2009, par la huitième réunion des ministres océaniques de la Santé. Les participants à ces trois réunions ont reconnu que la sécurité alimentaire était problème d'importance nationale et régionale et ont approuvé la convocation en 2010 d'un Sommet océanien de l'alimentation plurisectoriel qui sera étayé par des sommets nationaux de l'alimentation. Ces sommets permettront la mise au point d'un cadre d'action concret et réalisable qui sera soumis à l'approbation des chefs de gouvernement lors de la réunion de 2010 des dirigeants du Forum des îles du Pacifique au Vanuatu.

L'appel à action de différents secteurs est clair. Répondant à cet appel, le présent projet de cadre d'action a été préparé pour exposer le concept qui doit permettre d'améliorer la sécurité alimentaire dans le Pacifique et d'orienter les actions futures.

PROJET DE CADRE D'ACTION SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DANS LE PACIFIQUE

LE CONCEPT

Toutes les personnes vivant dans le Pacifique ont, à tout moment, un accès physique, social et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active.

BUTS

Renforcer et améliorer :

1. La disponibilité des aliments. Y a-t-il suffisamment à manger ?
2. L'accès aux aliments. Les aliments peuvent-ils être achetés ou cultivés ?
3. La stabilité des systèmes alimentaires. Y a-t-il des risques de crises économiques (flambées des prix) et environnementaux (variabilité du climat qui mettent en péril la disponibilité et l'accès permanent à la nourriture ?
4. L'utilisation des aliments. Les aliments peuvent-ils répondre aux besoins énergétiques (sont-ils nutritifs ?) et sanitaires (sont-ils sains ?) et correspondent-ils aux préférences pour des aliments plus sains ?

PRINCIPES DIRECTEURS

1. Adoption d'une approche plurisectorielle coordonnée

Garantir la sécurité alimentaire dans le Pacifique est une entreprise complexe et à multiples facettes. Dans les pays, elle nécessite des actions plurisectorielles coordonnées impliquant non seulement les secteurs de l'Etat comme l'agriculture, la pêche, le commerce, l'environnement, la santé, l'éducation et le développement rural, mais aussi les partenaires de l'industrie, depuis les producteurs aux transformateurs, les importateurs et les exportateurs et les consommateurs et les ménages ayant la capacité de cultiver et de récolter des aliments.

Des actions plurisectorielles sont également nécessaires pour assurer une cohérence entre les politiques des différents secteurs qui ont un impact sur les divers éléments constitutifs de la sécurité alimentaire. La formulation d'une politique holistique exige que l'on comprenne les rôles multiples de l'agriculture, des forêts et de la pêche dans le développement national et ceux de la santé, de l'emploi, de l'éducation, de la balance commerciale et de l'environnement. La coopération entre pays de la Région est essentielle pour assurer une démarche harmonisée pour définir des normes alimentaires et des politiques régionales de sécurité alimentaire et pour favoriser le

commerce des denrées alimentaires. Dans les pays et les territoires océaniques, la sécurité alimentaire peut être développée par des partenariats entre pays insulaires. Efficacité et compétitivité nécessitent la mise en place de cadres réglementaires qui présentent progressivement au niveau régional un bon rapport coût-efficacité. La coopération régionale peut permettre de relever les enjeux relatifs aux politiques de sécurité alimentaire, au commerce et à la promotion des investissements, à la recherche et au développement, au renforcement des capacités et aux stratégies d'adaptation au changement climatique.

2. Reconnaissance de la sécurité alimentaire en tant que droit de l'homme

L'accès à tout moment à une nourriture suffisante, saine et nutritive, a été reconnu comme un droit de tous les peuples par les ministres océaniques de la santé lorsqu'ils ont entériné le concept des « îles-santé », cadre universel de protection et de promotion de la santé dans le Pacifique. Ainsi, garantir la sécurité alimentaire doit être considéré comme un objectif prioritaire qui permettra d'améliorer les conditions de vie et de protéger la vie et la santé des populations océaniques. De même, garantir la sécurité alimentaire est la responsabilité de tous. Ce point rejoint la Déclaration des Sommet mondiaux de l'alimentation de 1996, 2002 et 2009 et est relié aux efforts déployés pour parvenir à concrétiser le droit à une alimentation satisfaisante, dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale (FAO 2005).

3. Reconnaissance de la sécurité alimentaire en tant que problème crucial de développement

La productivité de la main d'oeuvre et le développement économique sont étroitement liés à la sécurité alimentaire. C'est pourquoi la sécurité alimentaire doit être portée à l'ordre du jour des programmes de développement. Il faut s'assurer que la croissance économique dans le Pacifique permette à tous les secteurs de la société, en particulier les groupes vulnérables, de bénéficier de la sécurité alimentaire. Les déterminants sociaux de la santé, comme le sexe et la race, peuvent moduler les différentes conséquences pour la santé de l'insécurité alimentaire. Les interventions doivent répondre à la nécessité de réduire les inégalités entre les pays et au sein de chacun d'eux en examinant le rôle du développement économique dans l'évolution des déterminants sociaux de la santé pour permettre l'accès de tous, à tout moment, à une nourriture suffisante, saine et nutritive.

4. L'adoption de solutions durables qui renforcent l'autonomie et l'autonomisation

Garantir la sécurité alimentaire à long terme nécessite l'établissement de systèmes d'approvisionnement alimentaire susceptibles d'atténuer les risques et faire face au stress. Il est important de créer des systèmes d'alimentation plus résistants, capables de s'adapter aux changements, tant au niveau macroéconomique qu'au niveau local et d'absorber les perturbations découlant de l'instabilité du marché économique mondial et

des changements environnementaux. Pour les déployer plus largement dans les pays du Pacifique, les systèmes d'alimentation doivent être repositionnés de façon stratégique pour s'appuyer sur les piliers des systèmes dynamiques de subsistance, produits de l'agriculture et de la pêche compétitifs sur le marché mondial et importations déterminées en fonction de la demande. Les activités s'appuieront sur les infrastructures existantes dans les pays et dans la Région et devront correspondre aux objectifs et aux plans pour faire en sorte que les bénéfices qui en résulteront soient durables et répondent aux besoins des futures générations. Les capacités locales doivent être renforcées pour surveiller et préserver à long terme la sécurité alimentaire.

5. Respecter et valoriser les systèmes et les cultures autochtones

Politiques, programmes et services doivent respecter et prendre en considération les cultures spécifiques et la diversité des populations au sein des pays et des territoires océaniques. Chaque fois que possible, il faudra promouvoir et préserver les pratiques et dispositifs traditionnels qui favorisent la sécurité alimentaire, tels que les systèmes autochtones de production alimentaire qui savent s'adapter aux risques, la gestion coutumière des ressources de la pêche et les techniques traditionnelles de conservation.

THÈMES

Les stratégies et les actions sont structurées suivant six thème :

Thèmes :

1. Direction et coopération
2. Cadres réglementaires, mise en vigueur et conformité et collaboration entre secteurs public et privé
3. Développement et pérennisation de la production, de la transformation et du commerce d'aliments locaux sains et nutritifs
4. Protection des nourrissons et des groupes vulnérables
5. Responsabilisation des consommateurs et mobilisation des partenaires
6. Système d'information sur la sécurité alimentaire

Thème 1 : Direction et coopération

Résultat escompté : Forte direction et coordination efficace entre les différents secteurs en faveur de la sécurité alimentaire, aux niveaux régional et national

Stratégies

1. Rechercher l'intégration de la sécurité alimentaire dans les programmes politiques nationaux et régionaux.
2. Concevoir et faire appliquer, aux niveaux régional et national, des dispositifs efficaces de communication, de coordination et de collaboration entre secteurs sur la sécurité alimentaire.
3. Rechercher l'engagement de tous les acteurs dans les secteurs public et privé et dans la société civile.
4. Assurer le financement et des ressources nécessaires, aux niveaux régional et national, pour mettre effectivement en oeuvre les actions nécessaires en faveur de la sécurité alimentaire.

Explications

L'éventail extrêmement large des facteurs qui influent sur la sécurité alimentaire signifie que cette question touche de multiples secteurs tels que la santé, l'agriculture, le commerce et l'éducation ainsi que diverses industries, des consommateurs et des groupes de la société civile. Toutefois, les efforts actuellement déployés aux niveaux national et régional pour améliorer la sécurité alimentaire sont souvent limités par le manque de structures et de ressources

indispensables à la coordination, à la communication et aux prises de décisions éclairées. Le manque de ressources et de capacités restreint également l'efficacité des intervenants qui doivent agir sur l'ampleur et sur le caractère plurisectoriel de la question.

Pour répondre aux nombreuses questions en jeu, il est important d'obtenir un engagement de la part des multiples acteurs, à l'échelon national ou régional, d'instaurer des dispositifs efficaces pour faire en sorte que les gouvernements, les producteurs et les consommateurs aient tous leur mot à dire dans les différentes mesures à prendre pour améliorer de sécurité alimentaire. L'adhésion à ce cadre d'action constitue la première étape de ce processus.

Les efforts de mise en oeuvre de toutes les parties peuvent être améliorés si l'on instaure des partenariats dynamiques aux niveaux national et régional. Ces partenariats s'appuieront autant que possible sur les structures et des initiatives existantes.

Afin de sécuriser et d'appliquer les ressources nécessaires pour mettre des solutions efficaces en place, il est impératif d'obtenir l'engagement et la direction des plus hautes instances politiques nationales et régionales. Rechercher l'adhésion à ce cadre d'action auprès des gouvernements nationaux et des dirigeants de la Région constitue la première étape de ce processus.



Actions possibles

Stratégie 1 : Rechercher l'intégration de la sécurité alimentaire dans les programmes politiques nationaux et régionaux.

1. Identifier un ministre capable de plaider en faveur de la sécurité alimentaire (le « champion »).
2. Rendre compte annuellement de la sécurité alimentaire auprès des dirigeants du Forum des îles du Pacifique.
3. Rechercher l'adhésion des dirigeants à ce cadre d'action.
4. Rechercher l'intégration de ce cadre d'action dans la structure politique régionale du Plan Pacifique.

Stratégie 2 : Concevoir et faire appliquer, aux niveaux régional et national, des dispositifs efficaces de communication, de coordination et de collaboration entre secteurs sur la sécurité alimentaire.

1. Renforcer ou créer un comité plurisectoriel sur l'alimentation composé de représentants du secteur privé et de consommateurs pour renforcer la réglementation sur les aliments, encourager la production locale et protéger les vulnérables populations.
2. Identifier les domaines de synergie et de conflit et préparer des plans nationaux pour y répondre.
3. Instaurer et mettre en oeuvre un partenariat régional efficace pour exécuter le cadre d'action, et notamment pour jouer un rôle d'animation avec un Conseil des organisations régionales dans le Pacifique et un comité de coordination plurisectoriel à haut niveau.
4. Mettre en place des dispositifs régionaux transparents de communication et de transmission de rapports sur la sécurité alimentaire.
5. Renforcer le groupe d'experts océanien sur la législation, la qualité et la salubrité des aliments et d'autres groupes consultatifs techniques qui peuvent soutenir le comité de coordination dans ses prises de décisions.

Stratégie 3 : Rechercher l'engagement de tous les acteurs dans les secteurs public et privé et dans la société civile.

1. Mettre en place, des groupes consultatifs informels de l'industrie alimentaire et du secteur privé pour faciliter les discussions entre gouvernements, organismes, secteur privé et consommateurs.

Stratégie 4 : Assurer le financement et des ressources nécessaires, aux niveaux régional et national, pour mettre effectivement en oeuvre les actions nécessaires en faveur de la sécurité alimentaire.

1. Rechercher un appui financier auprès des partenaires dans l'aide au développement pour la mise en place et le maintien d'une initiative régionale de partenariat.
2. Rechercher une reconnaissance internationale du cadre d'action et de l'initiative régionale de partenariat.
3. Rechercher un appui financier auprès des partenaires dans l'aide au développement pour la mise en oeuvre du cadre d'action.

Thème 2 : Cadres de réglementation, application et respect des normes et collaboration entre secteurs public et privé

Résultat escompté : Renforcement des cadres de réglementation applicables aux aliments, des moyens d'action pour faire appliquer et respecter ces réglementations et la collaboration entre les secteurs public et privé

Stratégies

1. Renforcer et harmoniser les cadres législatifs en vue de protéger les consommateurs (des carences en vitamines et en sels minéraux, des risques de maladies non transmissibles, des maladies d'origine alimentaire) et de faciliter les échanges commerciaux qui s'appuient sur les normes et les accords de commerce reconnus à l'échelle internationale.
2. Renforcer les moyens d'action du secteur public pour surveiller de manière efficace et faire appliquer les cadres législatifs sur la salubrité et la qualité des aliments.
3. Obtenir du secteur privé qu'il participe effectivement à la formulation des cadres législatifs et renforcer sa capacité de mise en conformité
4. Renforcer la collaboration entre les secteurs public et privé dans la mise en oeuvre de systèmes de normes volontaires et d'assurance de la qualité et la salubrité des aliments.

Explications

Actuellement, la dépendance croissante à l'égard des denrées alimentaires importées, l'absence de règlements sur les aliments et l'instabilité des prix des aliments et des coûts de transport dans le monde aggravent les problèmes liés à l'alimentation dans le Pacifique, en menaçant l'accès à une nourriture suffisante, saine et nutritive. Il faut renforcer les systèmes de contrôle des aliments dans le Pacifique pour faciliter les échanges et protéger les consommateurs contre la mauvaise qualité et l'insalubrité des aliments qui sont la causes de maladies non transmissibles, de carences en vitamines et en sels minéraux et de maladies d'origine alimentaire.

La collaboration entre les secteurs public et privé est importante pour la formulation et la mise en oeuvre de cadres de réglementation applicables aux aliments et pour améliorer la qualité et la salubrité des aliments offerts aux consommateurs sur le marché du Pacifique. La capacité du secteur public à faire appliquer la législation sur les aliments est limitée et les compétences techniques des petits exploitants agricoles et des entreprises du secteur alimentaire qui leur permettraient de se conformer aux impératifs réglementaires en matière de qualité et de salubrité des aliments et d'appliquer des normes volontaires et des systèmes d'assurance qualité sont faibles.

Actions possibles

Stratégie 1 : Renforcer et harmoniser les cadres législatifs en vue de protéger les consommateurs (des carences en vitamines et en sels minéraux, des risques de maladies non transmissibles, des maladies d'origine alimentaire) et de faciliter les échanges commerciaux qui s'appuient sur les normes et les accords de commerce reconnus à l'échelle internationale.

Au niveau national :

1. Revoir et actualiser la législation sur les aliments, le cas échéant, pour faire en sorte que la législation adopte une approche de producteur à consommateur et soit fondée sur les risques.
2. Renforcer la participation aux normes alimentaires internationales en rendant les données nationales sur la salubrité des aliments plus facilement disponibles, en renforçant l'expertise en matière de réglementation et de science des aliments dans les pays et en participant activement aux comités du Codex.
3. Exiger l'enrichissement de la farine de blé, des nouilles, du riz, du sel et des huiles de cuisson, le cas échéant, afin de mieux combler les carences en micronutriments.

Dans l'ensemble du Pacifique :

1. Harmoniser les différentes réglementations et normes applicables aux aliments en conformité avec les préconisations du Codex, si possible, pour s'assurer qu'elles sont fondées sur les risques et qu'elles facilitent le commerce d'aliments sûrs et sans risque, en particulier le commerce des aliments enrichis.
2. Soutenir le travail des groupes régionaux, y compris les travaux du Groupe d'experts océanien sur la législation, la qualité et la salubrité des aliments et ceux du Groupe des partenaires océaniques pour l'enrichissement des aliments, en partageant les informations et en fournissant des conseils d'experts tenant compte de la législation sur les aliments et des principes d'enrichissement des aliments.
3. Contribuer à la formulation et à l'application du Plan stratégique du comité de coordination FAO/OMS pour l'Amérique du Nord et le Pacifique du Sud-Ouest.

Stratégie 2 : Renforcer les moyens d'action du secteur public pour surveiller de manière efficace et faire appliquer les cadres législatifs sur la salubrité et la qualité des aliments..

Au niveau national :

1. Renforcer la capacité des autorités de contrôle de la salubrité des aliments pour agir en tant qu'organismes de santé publique

indépendants et dignes de confiance et en assurant des formations dans les domaines financier, technique et des ressources humaines.

2. Concentrer plus efficacement les ressources et les actions des autorités de contrôle de la salubrité des aliments en introduisant des systèmes de contrôles alimentaires fondés sur les risques, y compris des procédures d'inspection et d'homologation des aliments importés.
3. Mettre à niveau les capacités d'analyse des aliments, y compris les installations, le matériel et les ressources techniques, financières et humaines, selon les besoins.

Dans l'ensemble du Pacifique :

1. Poursuivre une plus large application du principe de reconnaissance de l'équivalence des systèmes de contrôle des aliments pour faciliter les échanges commerciaux.
2. Mettre en place une base de données sur la capacité d'analyse des aliments qui permette aux autorités d'identifier et d'accéder plus facilement et rapidement aux capacités d'analyse des aliments, en interne et à l'extérieur où elle n'est pas disponible dans un pays donné.
3. Partager les informations par l'intermédiaire d'un réseau international renforcé des autorités de contrôle de la salubrité des aliments et développer la capacité d'action dans les situations d'urgence alimentaire.

Stratégie 3 : Obtenir de tous les partenaires qu'ils participent effectivement à la formulation des cadres législatifs et renforcer la capacité de mise en conformité du secteur privé.

Au niveau national :

1. Mettre en place des dispositifs opérationnels visant à offrir aux consommateurs, au secteur privé et aux partenaires commerciaux la possibilité de participer pleinement à la formulation d'une législation sur les aliments (lois, règlements et normes).
2. Renforcer l'engagement des autorités de contrôle de la salubrité des aliments, en collaboration avec le secteur privé, d'accroître la capacité du secteur privé à se conformer aux bonnes pratiques agricoles (BPA), aux bonnes pratiques de fabrication (BPF), aux bonnes pratiques d'hygiène (BPH) et aux exigences en matière d'analyse des risques - points critiques pour leur maîtrise (HACCP).

Dans l'ensemble du Pacifique :

1. Développer l'utilisation des techniques d'information sur Internet pour mieux informer et mobiliser les acteurs privés à travers tout le Pacifique pour élaborer une législation sur les aliments.

Stratégie 4 : Renforcer la collaboration entre les secteurs public et privé dans la mise en oeuvre de systèmes de normes volontaires et d'assurance de la qualité et la salubrité des aliments.

Dans l'ensemble du Pacifique :

1. Renforcer la capacité des fermiers et des entreprises du secteur alimentaire à améliorer la qualité et la salubrité des aliments (y compris l'agriculture biologique) au moyen d'incitations et de partenariats de formation entre le gouvernement, l'industrie, les universités et des organisations internationales et régionales.
2. Renforcer les partenariats entre secteurs public et privé pour parvenir à réduire progressivement, à l'échelle des populations, la consommation de sel dans le Pacifique.

Thème 3 : Développement et pérennisation de la production, de la transformation et du négoce d'aliments sains et nutritifs produits localement

Résultat attendu : Amélioration constatée de la production, de la transformation et du négoce d'aliments sains et nutritifs produits localement

Stratégies

1. Renforcer les cadres politiques, juridiques et réglementaires pour assurer une production et un commerce durables des produits de l'agriculture, de l'aquaculture, de la sylviculture et de la pêche.
2. Augmenter la production, la productivité et l'adaptabilité de l'agriculture et de la pêche.
3. Augmenter la contribution des ressources de la pêche en mer à l'approvisionnement d'aliments locaux et à l'emploi.
4. Développer la capacité de transformation des aliments et accroître la valeur que cette transformation ajoute aux produits de l'agriculture et de la pêche.
5. Accroître la compétitivité des produits de l'agriculture et de la pêche sur les marchés nationaux et internationaux.
6. Promouvoir la gestion durable des terres, de l'eau douce, de la biodiversité agricole et des ressources marines.

Explications

Historiquement, l'agriculture et la pêche ont assuré la sécurité alimentaire dans les pays et les territoires du Pacifique. Les systèmes locaux, fondés sur le principe de la subsistance, se sont développés dans un contexte local, environnemental et culturel et de ce fait, ont traditionnellement été adaptables. Cependant, l'évolution des circonstances (notamment la croissance démographique, l'urbanisation, la commercialisation accrue des fermes, l'orientation des revenus et des exportations, la mondialisation et le changement climatique) mettent en péril la capacité de ces systèmes à produire durablement des aliments nutritifs pour les populations locales. Le recours accru aux importations d'aliments à bas prix a entraîné une détérioration de la qualité nutritionnelle des régimes alimentaires, ce qui a contribué à l'augmentation inquiétante des maladies non transmissibles.

Actuellement, l'insuffisance des investissements dans l'agriculture, l'absence de politiques appropriées, le manque de données, des systèmes d'information sur les marchés inopérants et des infrastructures insuffisantes, le coût de production élevé et le faible statut des aliments produits localement comparé aux aliments importés, le peu d'intérêt des jeunes pour l'agriculture, les questions de biosécurité et le changement climatique compromettent la sécurité alimentaire dans les pays du Pacifique. L'accès sécurisé à la terre pour la production alimentaire et la productivité comparativement faible sont devenus également d'importants problèmes de sécurité alimentaire dans de nombreux pays et territoires du Pacifique en raison des pressions dues à la croissance démographique sur les systèmes traditionnels d'exploitations agricoles communautaires, des incitations à utiliser de plus en plus les terres agricoles pour une production accrue de récoltes immédiatement rentables ou pour une monoculture destinée à l'exportation, de l'expansion des communautés périurbaines et de l'augmentation de la vente de terres pour d'autres activités économiques comme le tourisme et l'exploitation minière ou forestière.

Dans certains pays et territoires, le tourisme et d'autres activités commerciales non agricoles sont d'importants moteurs de croissance de l'économie rurale et d'amélioration de la sécurité alimentaire. Ainsi, l'intégration des activités commerciales de production agricole, de transformation des aliments, l'apport d'une valeur ajoutée et des activités non agricoles est susceptible de développer la sécurité alimentaire et de contribuer à l'amélioration de la qualité nutritionnelle des régimes alimentaires.

Les ressources halieutiques sont des piliers traditionnels de la sécurité alimentaire et sont restées fondamentalement importantes pour la nutrition, le bien-être social et l'emploi. Toutefois, dans de nombreux pays du Pacifique, les ressources de la pêche côtière ont été soumises à la dégradation de l'environnement et à la surpêche. La conservation des stocks et la gestion durable sont des questions prioritaires.

La croissance démographique de plus de 2 % dans certains pays et territoires du Pacifique qui exerce une pression sur les terres agricoles, les demandes croissantes de la part des zones urbaines pour des ressources en eau limitées, l'intensification des cultures, la dégradation des terres et la surpêche rendent la gestion durable des ressources naturelles cruciale pour la sécurité alimentaire et la productivité agricole. Les problèmes liés à l'environnement sont de plus en plus importants, et exercent de ce fait de nouvelles pressions sur les politiques. Il est également impératif de prendre des mesures pour renforcer la biosécurité. La biosécurité est une approche stratégique et intégrée qui reflète les politiques et les cadres de réglementation fondés sur des normes internationalement

reconnues ainsi que des orientations permettant d'analyser et de gérer les risques pour la vie animale et végétale et ceux qui touchent à la santé, à la sécurité alimentaire et à la biosécurité.

Actions possibles

Stratégie 1 : Renforcer les cadres politiques, juridiques et réglementaires pour assurer une production et un commerce durables des produits de l'agriculture, de l'aquaculture, de la sylviculture et de la pêche.

1. Renforcer les processus d'élaboration des politiques fondés sur des données factuelles et sur la participation, qui intègrent les concepts d'adaptabilité, de durabilité, de diversité et les préoccupations liées à la sécurité alimentaire dans les stratégies et les politiques de l'agriculture et de la pêche ; et améliorer l'intégration avec des politiques d'autres secteurs, notamment des secteurs de la santé, du commerce, de l'environnement, de l'énergie et de l'éducation.
2. Élargir les possibilités de commercialiser et de promouvoir les aliments locaux (« Go local » - offre élargie d'aliments produits localement et destinés à la consommation des résidents et des touristes).
3. Renforcer les capacités de collecte, d'analyse et de diffusion des données sur la production et le commerce des produits agricoles et formuler et négocier des politiques commerciales plus musclées.
4. Formuler, ou réviser le cas échéant, la législation et les cadres réglementaires pour faciliter et soutenir l'investissement privé dans l'agriculture, la nutrition, la sécurité alimentaire et le développement rural.
5. Encourager la participation des jeunes dans l'agriculture et dans les activités s'y rapportant.

Stratégie 2 : Augmenter la production, la productivité et l'adaptabilité de l'agriculture et de la pêche.

1. Renforcer la biosécurité et les systèmes de quarantaine pour freiner l'importation d'espèces envahissantes, des ravageurs et des maladies et pour agir si nécessaire aux niveaux national et régional.
2. Garantir l'accès à la terre et à l'eau pour produire les aliments nécessaires à la subsistance et des cultures immédiatement rentables.
3. Identifier les besoins prioritaires en matière d'infrastructure afin de mieux associer les producteurs agricoles aux marchés nationaux et internationaux et cibler les ressources nationales et celles offertes par les partenaires du développement, notamment les partenariats entre les secteurs public et privé, pour améliorer les infrastructures essentielles, tout en prévoyant les coûts d'entretien.

4. Investir davantage dans la recherche agricole et dans les systèmes de développement, notamment grâce à des partenariats avec le secteur privé.
5. Améliorer l'accès aux structures de financement rural (crédit et épargne).
6. Fournir des informations et un soutien aux systèmes de production alimentaire urbains et périurbains (en particulier aux jardins scolaires).
7. Promouvoir l'aquaculture commerciale pour assurer l'approvisionnement en poissons d'élevage sur les marchés des villes ; continuer à soutenir l'aquaculture à l'intérieur des terres, le cas échéant.
8. Soutenir la conservation et le développement des cultures vivrières et systèmes traditionnels et l'utilisation de la biodiversité agricole.
9. Renforcer les capacités des petits exploitants agricoles et d'autres petits producteurs pour identifier, analyser et mettre en œuvre des mesures d'un bon rapport coût-efficacité d'atténuation et d'adaptation aux effets du changement climatique et d'autres catastrophes naturelles qui en découlent.

Stratégie 3 : Augmenter la contribution des ressources de la pêche en haute mer à l'approvisionnement d'aliments locaux et à l'emploi.

1. Augmenter la pêche en haute mer de thon et d'espèces apparentées par les pêcheurs côtiers pour remplacer les poissons de récif et autres produits de la pêche côtière.
2. Augmenter la production du thon et des espèces apparentées par l'industrie de la pêche sur le marché local sans que cela porte indûment préjudice aux petits pêcheurs en réduisant leurs moyens d'existence.

Stratégie 4 : Développer la capacité de transformation des aliments et accroître la valeur que cette transformation ajoute aux produits de l'agriculture et de la pêche.

1. Améliorer la capacité d'analyse et de valorisation de la chaîne de valeur et la promotion des occasions génératrices des revenus par la production locale de produits innovants à valeur ajoutée qui sont sans risque, répondent aux normes de qualité et sont sains et nutritifs.
2. Favoriser les investissements dans les technologies de transformation des aliments et adapter les installations existantes de transformation aux impératifs d'évolution (par exemple les conserveries de thon et le changement climatique).

Stratégie 5 : Accroître la compétitivité des produits de l'agriculture et de la pêche sur les marchés nationaux et internationaux.

1. Renforcer la collecte de renseignements sur le marché, les systèmes d'informations commerciales et la promotion des produits.
2. Favoriser une plus grande efficacité dans les chaînes nationales d'approvisionnement agroalimentaire et promouvoir les marchés dont le fonctionnement est satisfaisant et la concurrence (cela signifie réduire les pertes qui suivent les récoltes et améliorer la qualité des produits).
3. Renforcer les moyens d'action des associations d'agriculteurs pour les aider à réaliser des économies d'échelle dans l'achat des produits de base et à assurer une offre cohérente de produits (en quantité et en qualité).
4. Appuyer les mesures spéciales compatibles avec les concepts de l'OMC sans fausser les échanges commerciaux, qui sont prises pour créer des incitations au profit des petits agriculteurs pour leur permettre de se placer sur un pied d'égalité sur les marchés mondiaux avec lesquels ils sont en concurrence.

Stratégie 6 : Promouvoir la gestion durable des terres, de l'eau douce, de la biodiversité agricole et des ressources marines.

1. Mettre en oeuvre une combinaison appropriée de mesures de gestion à l'échelon national et au niveau communautaire visant à conserver les ressources de la pêche côtière et à en surveiller l'efficacité.
2. Créer des espaces protégés gérés par les communautés afin de préserver la biodiversité et de promouvoir les services des écosystèmes.
3. Renforcer les capacités de gestion durable des forêts et de suivi des ressources forestières.
4. Soutenir le développement de l'agriculture biologique et promouvoir la croissance agroforestière.
5. Développer les capacités nationales de planification, de suivi de l'utilisation des sols et de gestion des risques de catastrophes.
6. Rédiger des plans de gestion intégrée des ressources en eau, qui tiennent compte des besoins d'irrigation des terres agricoles.

Thème 4 : Protéger les nourrissons et les groupes vulnérables

Résultats escomptés : Plus grand bien-être, moins de maladies, d'incapacités et de décès prématurés liés à l'insécurité alimentaire

Stratégies :

Il revient aux gouvernements, au secteur privé, à toutes les agences et aux acteurs clés de :

1. Identifier toutes les populations exposées à l'insécurité alimentaire et faire en sorte que toutes les interventions atteignent et/ou englobent ces groupes.
2. Promouvoir l'allaitement exclusif au sein et l'introduction de compléments alimentaires riches en nutriments dans les aliments de tous les nourrissons.
3. Promouvoir des modes de vie et une bonne nutrition qui conduisent à la réduction des cas de surcharge pondérale et d'obésité et une meilleure prise en charge des maladies non transmissibles.
4. Mettre en place des dispositifs de protection sociale en faveur des pauvres.
5. Répondre aux besoins alimentaires et nutritionnels des femmes enceintes, des enfants, des mères qui allaitent, des personnes âgées et des handicapés pendant et après les situations d'urgences.
6. Mettre en place des dispositifs permettant aux communautés de s'adapter et de faire face aux effets néfastes du changement climatique et des catastrophes naturelles.
7. Promouvoir et mettre en oeuvre des stratégies de grande envergure pour limiter la croissance démographique.

Explications

Pour être efficaces, les politiques et stratégies qui visent à améliorer la sécurité alimentaire doivent prendre en compte les besoins de ceux qui souffrent déjà d'insécurité alimentaire et de ceux qui s'y trouvent exposés. En raison des besoins physiologiques, les femmes enceintes, les nourrissons, les enfants et les adolescentes sont plus vulnérables face à l'insécurité alimentaire. Faute de pouvoir se procurer facilement des aliments sains, les populations pauvres des villes, les villageois sans terre et les personnes touchées par des catastrophes et exposées à des maladies non transmissibles sont également vulnérables.

Prévenir la malnutrition pendant la grossesse et les deux premières années de la vie est indispensable lorsqu'il faut tout faire pour réduire la morbidité et la mortalité et éviter la survenue des maladies non transmissibles plus tard dans la vie. Pour les nourrissons, la sécurité alimentaire repose avant tout sur l'allaitement exclusif au sein pendant

les six premiers mois de la vie puis sur l'introduction de compléments alimentaires nutritifs. Il est important d'apporter des compléments en micronutriments (fer et acide folique par exemple) aux femmes enceintes, aux enfants et aux adolescentes lorsqu'ils consomment peu d'aliments riches en nutriments ou des aliments peu enrichis en nutriments.

Deux des facteurs les plus importants de sécurité alimentaire, mais extérieurs au système alimentaire dans le Pacifique, sont la croissance démographique rapide et la fréquence des catastrophes naturelles. Les répercussions sont plus graves pour les plus pauvres, en particulier ceux qui vivent dans les zones urbaines et n'ont pas accès à des produits de subsistance de l'agriculture ou de la pêche.

Actions possibles

Stratégie 1 : Identifier toutes les populations exposées à l'insécurité alimentaire et faire en sorte que toutes les interventions atteignent et/ou englobent ces groupes.

1. Fournir un soutien technique afin d'identifier les groupes vulnérables de population et d'en définir les caractéristiques.
2. Plaider en faveur de toutes les interventions appropriées qui visent tous les groupes vulnérables identifiés.

Stratégie 2 : Promouvoir l'allaitement exclusif au sein et l'introduction de compléments alimentaires riches en nutriments dans les aliments de tous les nourrissons.

1. Rendre tous les hôpitaux amis des mères et des enfants pour favoriser l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant.
2. Adopter le Code de commercialisation des substituts du lait maternel et légiférer en conséquence.
3. Plaider en faveur de la révision du code de commercialisation des substituts du lait maternel de chaque pays insulaire du Pacifique et aider les pays et les territoires à formuler un plan national d'application de ce Code.
4. Créer un groupe régional d'experts extérieurs chargés d'évaluer les initiatives pour des hôpitaux amis des mères et des enfants.

Stratégie 3 : Promouvoir des modes de vie et une bonne nutrition qui conduisent à la réduction des cas de surcharge pondérale et d'obésité et à une meilleure prise en charge des maladies non transmissibles.

1. Inciter le secteur privé à produire et à commercialiser des produits qui correspondent à des modes de vie sains et permettent une bonne nutrition.
2. Créer des politiques en milieu professionnel propices à l'allaitement exclusif au sein et promouvoir des modes de vie sains et une meilleure prise en charge des maladies non transmissibles.
3. Soutenir et inciter le secteur privé à entreprendre l'enrichissement et la commercialisation des aliments l'enrichissement et à faire en sorte que les aliments sont distribués avec un étiquetage clair présentant la composition nutritionnelle des produits.

Stratégie 4 : Mettre en place des dispositifs de protection sociale en faveur des pauvres.

1. Promouvoir les dispositifs de protection sociale élaborés à l'initiative des pays et soutenir techniquement leur mise en place.

Stratégie 5: Répondre aux besoins alimentaires et nutritionnels des femmes enceintes, des enfants, des mères qui allaitent, des personnes âgées et des handicapés pendant et après les situations d'urgences.

1. Entreprendre une complémentation en micronutriments et le déparasitage des femmes enceintes et des enfants, le cas échéant.
2. Mettre en place des filets de sécurité pour identifier les groupes vulnérables, y compris pendant et après les urgences.

Stratégie 6 : Mettre en place des dispositifs permettant aux communautés de s'adapter et de faire face aux effets néfastes du changement climatique et des catastrophes naturelles.

1. Apporter un appui technique et financier pour permettre la préparation et l'adaptation au changement climatique et aux catastrophes et la mise en place des interventions.

Stratégie 7 : Promouvoir et mettre en oeuvre des stratégies de grande envergure pour limiter la croissance démographique.

1. Identifier les politiques et mesures spécifiques et appropriées prises dans les domaines démographiques et sanitaires pour réduire la croissance démographique.

Thème 5 : Autonomisation des consommateurs et mobilisation des partenaires

Résultat escompté : Individus, communautés, producteurs et gouvernements suffisamment informés en matière de sécurité alimentaire et capables de prendre des décisions éclairées et de faire des choix favorables à la santé

Stratégies

1. Éducation ciblée et durable pour sensibiliser et apporter des connaissances sur la sécurité alimentaire et sur les liens qui existent entre alimentation et santé et résultats socio-économiques.
2. Plaidoyer ciblé, fondé sur des données factuelles, visant à promouvoir la sécurité alimentaire dans le Pacifique.
3. Campagnes de communication systématiques et durables qui défendent les choix et les environnements renforcés favorables à la santé.
4. Formulation et utilisation de principes directeurs et d'outils appropriés et harmonisés liés à la sécurité alimentaire dans un objectif d'éducation et de promotion.

Explications

Les choix et les préférences alimentaires sont un élément important de la sécurité alimentaire. Dans un environnement où la publicité, le marketing et les promotions cherchent régulièrement à influencer les choix alimentaires, il faut donner aux particuliers les moyens de faire des choix, développer la participation des communautés et encourager la société civile, les industries et les gouvernements à faire des choix favorables à la santé tout au long de la chaîne alimentaire, de la « fourche à la fourchette ». Pour créer des « îles santé », les choix en faveur de la santé doivent être des choix faciles.

S'il existe une certaine prise de conscience de certains déterminants de la sécurité alimentaire, le large éventail d'influences interdépendantes n'est pas encore bien appréhendé. Il faut éduquer les gens pour qu'ils apprennent ce que sont les déterminants de la sécurité alimentaire et de la santé et comprennent les incidences sociales et économiques constatées lorsque la sécurité alimentaire est menacée. En outre, parce que les connaissances ne se traduisent pas toujours en actes, des campagnes de communication et des efforts pour créer des environnements propices doivent être déployés pour faciliter les choix favorables à la santé et les rendre excitants et agréables à prendre, en tous lieux. Non seulement les aliments sains doivent-ils être disponibles et accessibles mais ils

doivent aussi être privilégiés. Les interventions pour des modes de vie sains doivent, autant que possible, s'appuyer sur les activités déjà mises en place par les pays.

Actions possibles

Stratégie 1 : Éducation ciblée et durable pour sensibiliser et apporter des connaissances sur la sécurité alimentaire et sur les liens qui existent entre alimentation et santé et résultats socio-économiques.

1. Former le personnel de santé (en mettant un accent particulier sur l'ensemble du personnel qui travaille dans salles d'accouchement, dans les établissements de santé maternelle et infantile et dans les services de pédiatrie) à l'allaitement avec des documents de l'OMS à jour.
2. Procéder à l'évaluation des mesures d'éducation sur la sécurité alimentaire et formuler des recommandations en vue de leur amélioration.
3. Améliorer l'éducation sur la nutrition et la qualité des aliments disponibles dans les écoles. Aider les écoles à mettre en oeuvre une politique de nutrition et à inclure ou renforcer les cours sur la nutrition, la santé et l'agriculture dans les programmes.
4. Faciliter et organiser des stages de formation intégrée (agriculture, santé, commerce, éducation, producteurs), sur la sécurité alimentaire, dans tous les secteurs aux niveaux régional et sous-régional.
5. Renforcer la connaissance de la sécurité alimentaire et de son importance auprès des partenaires et des intervenants et par l'intermédiaire de ceux-ci.

Stratégie 2 : Plaidoyer ciblé, fondé sur des données factuelles, visant à promouvoir la sécurité alimentaire dans le Pacifique.

1. Instaurer une fonction de plaidoyer au niveau régional dans le cadre des dispositions du partenariat régional pour coordonner et mettre en oeuvre un plaidoyer durable sur la sécurité alimentaire et pour intégrer la défense de la sécurité alimentaire au sein des services de santé et des organismes et par l'intermédiaire de ceux-ci.
2. Mettre l'accent sur le plaidoyer en faveur des associations de femmes et des groupes de jeunes pour mobiliser une aide et accroître l'assimilation du concept d'allaitement exclusif au sein.
3. Concevoir et mettre en oeuvre une campagne régionale de plaidoyer en faveur de la sécurité alimentaire.

4. Plaider pour une meilleure nutrition, en particulier auprès des groupes de populations les plus vulnérables.

5. Renforcer les associations de consommateurs pour leur permettre de se faire entendre davantage sur les questions de sécurité alimentaire.

Stratégie 3 : Campagnes de communication systématiques et durables qui défendent les choix et les environnements renforcés favorables à la santé.

1. Concevoir et mettre en oeuvre des programmes pluriannuels nationaux ou locaux de défense des modes de vie sains, ciblés particulièrement sur une alimentation saine (y compris sur l'allaitement) et sur l'exercice physique, en utilisant des approches qui ont prouvé leur efficacité (comme les programmes stratégiques de communication et de mobilisation en faveur de la santé) afin d'influencer les choix et les comportements déterminants. Cette approche s'appuie sur les travaux entrepris actuellement dans les pays et concerne les secteurs de l'État, les sociétés civiles, les grandes sociétés privées et les églises.

2. Intégrer de nouveaux programmes dans les campagnes et programmes existants.

Stratégie 4 : Formulation et utilisation de principes directeurs et d'outils appropriés et harmonisés liés à la sécurité alimentaire, dans un objectif d'éducation et de promotion.

1. Renforcer les programmes d'alimentation scolaire.

2. Élaborer et diffuser un guide et des ressources à l'échelon régional sur la sécurité alimentaire dans le Pacifique.

Thème 6 : Système d'information sur la sécurité alimentaire

Résultat escompté : Capacité d'information mise en place sur la sécurité alimentaire pour apporter les éléments à l'appui des progrès accomplis, identifier les faiblesses, diffuser les informations sur les innovations et fournir des données factuelles pour la mise en oeuvre satisfaisante des programmes

Stratégies :

1. En s'appuyant sur les systèmes d'information et de surveillance existants, dresser un tableau rapide et complet de la situation en matière de sécurité alimentaire dans le Pacifique, en englobant des informations sur la situation sanitaire et nutritionnelle, le prix des denrées alimentaires, les coûts de transport, l'exploitation des terres, les tendances démographiques, les indicateurs socio-économiques, la production d'aliments, le commerce des denrées alimentaires et la consommation des aliments.
2. Procéder à une simulation des impacts économiques, sociaux et environnementaux pour faire comprendre aux fonctionnaires d'État chargés de l'élaboration des politiques qu'il est important d'investir dans les interventions de défense de la sécurité alimentaire.
3. Renforcer les capacités humaines et techniques dans les pays et dans la Région pour recueillir les données appropriées, effectuer des analyses et utiliser les informations obtenues au moment opportun et de façon économiquement efficace pour orienter la politique et les programmes.

Explications

Pour améliorer la sécurité alimentaire, nous avons besoin d'informations provenant de nombreuses sources afin d'acquérir une compréhension plus globale de la situation actuelle et de pouvoir identifier les domaines où des efforts supplémentaires sont nécessaires. Les donateurs et d'autres organisations qui apportent des ressources pour assurer la sécurité alimentaire exigent également un suivi et des informations permettant d'évaluer l'efficacité de leurs investissements. Le système d'information sur la sécurité alimentaire s'appuiera sur l'enquête en cours et sur la surveillance, ce qui nous permettra de disposer de données factuelles plus pertinentes pour étayer les décisions de politique et pour fournir des informations à tous les acteurs concernés par les questions de sécurité alimentaire qui leur permettront de comprendre l'impact de leurs actions. Les facteurs de risque d'insécurité alimentaire dans le Pacifique sont communs à de nombreux pays. La surveillance de la sécurité alimentaire, l'échange d'informations et le transfert des connaissances entre les pays et les

territoires sont donc de la plus haute importance pour s'attaquer aux problèmes d'insécurité alimentaire dans la Région.

Il faut s'attacher en priorité au développement des ressources d'apprentissage les mieux adaptées aux besoins nationaux et régionaux et permettent aux pays de mieux définir les objectifs des programmes qui visent à réduire l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité et d'en améliorer la mise en oeuvre.

Actions possibles

Stratégie 1 : En s'appuyant sur les systèmes d'information et de surveillance existants, dresser un tableau rapide et complet de la situation en matière de sécurité alimentaire dans le Pacifique, en englobant des informations sur la situation sanitaire et nutritionnelle, le prix des denrées alimentaires, les coûts de transport, l'exploitation des terres, les tendances démographiques, les indicateurs socio-économiques, la production d'aliments, le commerce des denrées alimentaires et la consommation des aliments.

1. Définir des indicateurs de sécurité alimentaire et un dispositif de suivi des facteurs de risque d'insécurité alimentaire et de vulnérabilité à l'échelon national, notamment un système d'alerte à moyen terme concernant l'impact du changement climatique sur la productivité de l'agriculture et de la pêche.
2. Échanger les informations sur la sécurité alimentaire et la vulnérabilité avec d'autres pays et territoires du Pacifique.
3. S'appuyer sur les outils existants ou en créer de nouveaux pour évaluer la disponibilité et le niveau des prix des denrées alimentaires et des produits de l'agriculture pour les ménages (revenus et dépenses des ménages, par exemple).
4. Intégrer les indicateurs de nutrition et de sécurité alimentaire dans les enquêtes démographiques en cours (entreprendre la collecte de données en s'appuyant sur les normes internationales et les stratégies d'échantillonnage les mieux adaptées, soutenir les enquêtes démographiques en réalisant des enquêtes rapides et en effectuant un échantillonnage des groupes de populations vulnérables).
5. Grâce à une coopération entre les différents secteurs, maintenir un suivi permanent de la situation des pays et des territoires en matière de sécurité alimentaire en vue des premières interventions qui viseront l'efficacité des actions.

6. Créer et utiliser des outils pour mieux identifier les objectifs des programmes qui visent à réduire l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité et en améliorer la mise en oeuvre.

Stratégie 2 : Procéder à une simulation des impacts économiques, sociaux et environnementaux pour faire comprendre aux fonctionnaires d'État chargés de l'élaboration des politiques qu'il est important d'investir dans les interventions de défense de la sécurité alimentaire.

1. Concevoir des modèles économiques en utilisant les données des pays pour estimer le rapport coût-bénéfice de leurs investissements dans des interventions sur l'alimentation qui visent à protéger la santé des populations et inciter les pays à utiliser ces simulations pour prendre des décisions éclairées.
2. Communiquer les informations sur la sécurité alimentaire et la nutrition à tous les acteurs concernés, y compris les responsables des politiques, les planificateurs et le secteur privé.
3. Créer et utiliser des outils utiles pour évaluer les programmes mis en place pour réduire l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité.
4. Examiner et évaluer l'efficacité et l'impact des interventions précédentes destinées à améliorer la sécurité alimentaire et appliquer les meilleures pratiques dans la mise au point d'interventions futures.

Stratégie 3 : Renforcer les capacités humaines et techniques dans les pays et dans la Région pour recueillir les données appropriées, effectuer des analyses et utiliser les informations obtenues au moment opportun et de façon économiquement efficace pour orienter la politique et les programmes.

1. Identifier les universités et les experts aux niveaux régional et international susceptibles de fournir des conseils sur les améliorations à apporter en matière de sécurité alimentaire.
2. Apporter une assistance technique pour l'examen et l'évaluation des bases de données nationales existantes se rapportant à la sécurité alimentaire liés à des bases de données et pour la mise en place de dispositifs permettant d'assurer un suivi des facteurs de risque d'insécurité alimentaire et de vulnérabilité.
3. Favoriser l'échange d'informations sur la sécurité alimentaire, la nutrition et la vulnérabilité entre pays et territoires du Pacifique.
4. Soutenir la création de ressources d'apprentissage pour aider les pays et les territoires à mieux identifier les objectifs des programmes et stratégies sur la sécurité alimentaire et à en assurer la mise en oeuvre.
5. Aider à la mise à jour des tables de composition des aliments OCEANIA.

REMERCIEMENTS

Photo de couverture avec l'aimable autorisation du Secrétariat général de la Communauté du Pacifique. Nous remercions toutes les personnes qui nous ont communiqué des données et nous ont ainsi permis d'ébaucher ce projet de cadre d'action.



Pour
qu'alimentation
rime avec
sécurité dans
le Pacifique